

En application d'une délégation du Comité Syndical

Séance du : 13 mai 2019

08/2019

L'an deux mille dix-neuf, le treize mai, à 18h.

Le Bureau Syndical, régulièrement convoqué le 6 mai 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Avignonet Lauragais, siège social du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC, Président du PETR du Pays Lauragais.

Etaient présents :

M. Georges MERIC,
M. Gilbert HEBRARD,
M. Christian PORTET,
M. Etienne THIBAULT,
M. Robert LIGNERES,
M. Jean-François PAGES,
M. Bernard VALETTE,
M. Guy BONDOUY,
Mme Cathy PUIG,
M. Bertrand GELI,
M. Jean-Marie PETIT.

Ont donné pouvoir :

M. Philippe GREFFIER à M. Guy BONDOUY
M. Pierre POUNT BISET à M. Jean-François PAGES
M. Jacques DANJOU à M. Robert LIGNERES

En exercice : 26

Présents : 11

Procuration : 3

Nombre de votants : 14

Objet : Avis général dans le cadre de la révision allégée du PLU de Lasbordes

Vu les statuts du PETR et notamment ses compétences en matière d'urbanisme et de Schéma de Cohérence Territoriale

Vu les articles L.132-7 et L.132-9, L.132-11 et L.153-16 du Code de l'Urbanisme précisant les conditions d'associations des Personnes Publiques Associées

Vu la délibération de la commune du 13 juin 2018 prescrivant la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Vu l'annexe relative aux observations du PETR sur le projet de modification du PLU

Considérant que le document est compatible avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Lauragais,

Après débats, le Bureau Syndical, Oui l'exposé de Monsieur le Président, Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de :

1°) – **RENDRE** *un avis général favorable,*

2°) – **DONNER** *mandat à Monsieur le Président, ou à son représentant, pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.*

3°) – **NOTIFIER** *la présente délibération à Monsieur le Maire de Lasbordes, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, à Monsieur le Préfet de la Haute Garonne et à Monsieur le Préfet de l'Aude.*

Fait à Nailloux, le 13 mai 2019.

Le Président,



Georges MERIC.

